

ATTENTION : COUPURE D'EAU PROGRAMMEE

La mise en pression du réseau d'eau potable du centre ancien en cours de réfection nécessitera une coupure générale d'eau sur toute la partie agglomérée du village. Programmée pour la journée du mardi 16 à partir de 8h30, il n'est pas possible à l'exploitant d'en prévoir sa durée.

COUPURE GENERALE D'EAU Mardi 16 Octobre à partir de 8h30

La remise en eau se fera sans préavis. Merci pour votre compréhension.

POURSUITE DU CHANTIER « CENTRE ANCIEN »

Dans le centre ancien, le chantier « Voirie + Eglise » va prendre le relais de celui dont l'achèvement est imminent et qui concernait les réseaux humides.

Cette nouvelle et dernière intervention débutera le lundi 22 octobre.

Elle devrait durer trois bons mois et elle nécessitera, pour certaines périodes, une réglementation de la circulation et du stationnement.

Pour la circulation automobile

La rue du Maroc sera fermée à la circulation pendant toute la durée du chantier, et celle de la Tramontane sera barrée en fonction de l'avancée du chantier ; sauf contrainte majeure et ponctuelle, cette dernière pourra toutefois être empruntée par les riverains qui doivent pouvoir accéder à leurs garages.

Pour le stationnement

Le stationnement sur le parking sera interdit pendant les deux phases de travaux :

- décaissement et réalisation de la structure de chaussée
- mise en œuvre du revêtement.

Si ces deux phases ne s'enchaînent pas l'une après l'autre, le stationnement sera toléré entre les deux interventions.

Les arrêtés municipaux seront pris le moment venu afin de garantir le bon déroulement du chantier ainsi que la sécurité du public.

Il est demandé aux automobilistes « non riverains » d'éviter ce secteur.

Les riverains pourront quant à eux se tenir informés au jour le jour des conditions d'accessibilité et de stationnement en se rapprochant du chef de chantier ou, en cas de force majeure, du secrétariat de la Mairie.

Nous invitons les habitants à redoubler de prudence aux abords du chantier.

Merci pour votre compréhension.